

TABLEAU DE BORD SNPPE

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs en 2021 (diagnostic)	Niveau cible de l'objectif			Niveau d'atteinte de l'objectif			Niveau d'atteinte de l'objectif Ville de Strasbourg		
				2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Engagement 1 : Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles												
Rendre obligatoire l'entretien prénatal précoce (EPP) Objectif n° 1	Atteindre à horizon 2022 un taux de couverture par la PMI d'au moins 20 % des entretiens prénataux précoces au niveau national	Nombre d'entretiens du 4e mois réalisés par la PMI (source DREES / CD)	152		378	1860		200	1059	ND	181	569
		Nombre de naissances vivantes selon le domicile de la mère (source INSEE)	12 397		12 400	12400		11 797	10892	3513	3 499	3273
		Part des femmes enceintes ayant bénéficié d'un entretien du 4e mois réalisé par la PMI	1,3%		10,0%	15%		1,7%	9,7%	ND	5,2%	16,0%
Généraliser les bilans de santé en école maternelle Objectif n° 2	Faire progresser le nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI et se rapprocher du contenu de l'examen de santé tel que défini dans le carnet de santé <i>Cible nationale à horizon 2022 : entre 80 et 90 % des bilans de santé réalisés par la PMI (médecin ou protocole pluridisciplinaire)</i>	Cohorte d'enfants de 3-4 ans scolarisés en septembre N-1 (source Education nationale)	12 776		12500	12500		12299	12176	2894	3086	2991
		Nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI pour l'ensemble du département (source DREES / CD)	8 061		8125	8750		7506	7874	960	1811	1562
		Part des enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan de santé à l'école maternelle réalisé par la PMI pour l'ensemble du département	65,00%		65%	70%		61,00%	1	33,00%	58,00%	1
		Nombre d'enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan complémentaire réalisé par un médecin de PMI pour l'ensemble du département	1206		1250%	1250%		422	422	90	107	150
		Part des enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan complémentaire réalisé par un médecin PMI pour l'ensemble du département	9,40%		10%	10%		3,40%	3,50%	3,11%	3,47%	5,00%
		Nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI en zone REP et REP+	ND paramétrage SI à faire		3325	3800		ND	ND	595	853	745
		Part des enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan de santé à l'école maternelle réalisé par la PMI en zone REP et REP+	ND paramétrage SI à faire		70%	80%		ND	ND	50,00%	49,00%	56,00%
Augmenter le nombre de visites à domiciles et de consultations infantiles Objectif n° 3	Doublé au niveau national les visites à domicile pré et postnatales réalisées par des sages-femmes de PMI en faveur des familles vulnérables <i>Cible nationale à horizon 2022 : doublement, soit environ 20 % des femmes/enfants bénéficiant de VAD de PMI</i>	Nombre de VAD pré-natales réalisées par des sages-femmes de PMI (source DREES / CD)	2 095		2400	2900		1934	2877	721	955	904
		Nombre de VAD post-natales réalisées par des sages-femmes de PMI (source DREES / CD)								51	80	68
		Nombre de femmes vues en VAD pré et postnatales PMI	1 228	Non fixé - crise COVID 19	1 300	1 860		936	1396	531	672	667
		Nombre de naissances vivantes domiciliées dans le Bas-Rhin (source INSEE)	12 397		12400	12400		11 797	10 892	3513	3499	3273
		Part des femmes ayant bénéficié d'une VAD	10,50%		13%	15%		8%	13%	15,10%	19,21%	19,00%
Objectif n° 4	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 15 % des enfants bénéficient de l'intervention à domicile d'infirmières puéricultrices de la PMI, notamment jusqu'à deux ans de l'enfant et dans les familles vulnérables	Nombre de VAD ayant pour motif un enfant réalisées par la PMI (source DREES / CD)	8 739		9252	11814	4535	8679	7758	3436	3819	2754
		Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI (source DREES / CD) (à produire semestriellement)	6 219		6561	8269	2147	5385	5379	2498	1937	1704
		Nombre d'enfants de 0 à 6 ans (source INSEE)	87 074		75000	75000		73692	71346	22908	22525	21842
		Nombre d'enfants de 0 à 2 ans domiciliés dans le Bas-Rhin	25 000		25000	25000	15279	23594	23055	7356	7012	6772
		Nombre d'enfants de 0 à 2 ans ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI	1 700		2042	3750	1308	3 942	4089	1472	1751	1516
		Part d'enfants ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI (0 - 2 ans)	7%	Non fixé - crise COVID 19	15,0%	15%	0,0856	16%	17,8%	20%	25%	22%
Objectif n° 5	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 20 % des enfants bénéficient de consultations infantiles en PMI correspondant à des examens de santé obligatoire du jeune enfant, en particulier pour les enfants jusqu'à deux ans	Nombre d'exams cliniques réalisés par des médecins de PMI (source DREES / CD)	19 430		19000	21000	6378	17646	18192	7368	8397	8713
		Nombre d'exams médicaux obligatoires réalisés par des médecins de PMI (source SNDS)	11 575		11500	13000		ND	ND	431	473	ND
		Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un examen clinique réalisé par un médecin de PMI (source DREES / CD)	9 511		9500	10246	2316	7017	7451	3178	3254	3490
		Nombre d'enfants de 0 à 6 ans (source INSEE)	87 074		75000	75000		73692	71346	22908	22525	21842
		Part d'enfants 0 à 6 ans ayant bénéficié d'un examen clinique par un médecin de PMI	10,9%		13%	14%	0,0498	9,52%	10,40%	14%	14%	16%
		Nombre d'enfants de 0 à 2 ans domiciliés dans le Bas-Rhin	25 000		25000	25000	15279	23 594	23055	7356	7012	6772
		Nombre d'exams cliniques réalisés par des médecins de PMI pour les enfants de 0 à 2 ans	10 135		10000	10700	5840	11970	10795	2157	5297	4978
		Nombre d'enfants de 0 à 2 ans ayant bénéficié d'un examen clinique réalisé par un médecin de PMI	4 750		5000	5000	2155	5 158	3816	865	1747	2016
		Part d'enfants 0 à 2 ans ayant bénéficié d'un examen clinique par un médecin de PMI	19%	Non fixé - crise COVID 19	20,0%	20%	0,141	21,80%	19,80%	12,00%	25%	30%
Engagement 2 : Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures												

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs en 2021 (diagnostic)	Niveau cible de l'objectif			Niveau d'atteinte de l'objectif			Niveau d'atteinte de l'objectif Ville de Strasbourg		
				2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Diversifier l'offre en matière de protection de l'enfance à domicile Objectif n° 19	Action n°13: Création de postes de travail social "Aide à la parentalité"	Nombre de postes de TS parentalité déployés	SO		1,8 ETP	10,5 ETP		Recrutements lancés début 2022 6 postes pourvus au 1er trimestre 2022 dont -4 démarrent le 2 mai 2022 -1 démarre en septembre 2022 -1 en attente de la date de démarrage 4 postes en cours de recrutement	10	SO	SO	2
		Nombre de familles accompagnées par les éducateurs à la parentalité dans les zones rurales et dans les QPV	SO		SO	25 à 35 familles		SO	82 familles	SO	SO	65 familles accompagnées au total, donnée QPV non disponible
		Nombre d'enfants accompagnés par les éducateurs à la parentalité dans les zones rurales et dans les QPV	SO		SO	35 à 45 enfants		SO	126 enfants	SO	SO	
		Nombre de familles accompagnées n'ayant pas souhaité poursuivre l'accompagnement	SO		SO	à définir		SO	12	SO	SO	5

Légende

SO : Sans objet
ND : Non disponible